

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de travaux n° 57-2018

Réhabilitation du refuge de Prariond - Lots n° 5 et 8

1 - Identification de l'administration qui passe le marché

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Dr Julliand – 73000 Chambéry
Téléphone : 04.79.62.30.54 - Télécopie : 04.79.96.37.18

2 - Procédure de passation

Marché de travaux passé selon la procédure adaptée (Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 - art. 42-2° et Décret n°2016-360 du 25/03/16 - art. 27).

3 - Objet et caractéristiques du marché

Le présent marché concerne la réhabilitation complète du refuge de PRARIOND, situé à 2324 m d'altitude, sur le territoire de la Commune de VAL DISERE, au fond du Vallon des sources de l'Isère matérialisant la frontière avec l'Italie et son Parc national du Grand Paradis. Il se situe au pied de la face Sud de la pointe de la Galise. Il est accessible à pied en comptant une heure de montée depuis le parking du Pont Saint Charles avec 300 mètres de dénivelé. Le projet consiste en la démolition de l'ensemble du refuge existant, en dehors de la structure métallique et de la toiture.

La réhabilitation aura pour objet : - la construction complète d'un refuge de 40 places comprenant l'ensemble des espaces nécessaires à son fonctionnement, - un espace pour le gardien du refuge, - un espace pour les gardes du parc, - l'aménagement des espaces extérieurs. Les prestations, objet du présent marché relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du Travail (loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993). Le lieu d'exécution des prestations est le suivant : Refuge de Prariond 73150 Val d'Isère La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Une première consultation, pour les lots n° 1 et 12, a eu lieu au mois de juillet 2018 pour réaliser la première phase de travaux (démolition, terrassement, gros oeuvre) à l'automne 2018.

Une deuxième consultation a été lancée en octobre 2018, pour les lots n° 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

Une troisième consultation pour les lots n° 6 et n° 11 est en cours.

La présente consultation concerne les lots 5 et 8 (non attribués lors de la précédente Commission d'attribution).

4 – Durée du marché

Le délai de la période de préparation est de 30 jours effectifs à compter de la date de la notification du marché. Ce délai n'est pas compris dans la période d'exécution.

La date prévisionnelle de début d'exécution des travaux (hors préparation) est estimée au **13 Mai 2019**.

Le marché comporte deux phases effectives de travaux : de septembre à novembre 2018 et de mai à novembre 2019.

Le délai d'exécution des travaux pour **la phase 1 en 2018** ne concerne que **les lots 1 et 12**. Il est de **3 mois** à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution des travaux de la phase 1 pour les lots 1 et 12.



Le délai d'exécution des travaux pour **la phase 2 en 2019 de l'ensemble des lots** (1 à 12) est de **6 mois** à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution des travaux de la phase 2 pour l'ensemble des lots.

5 – Critères de jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée conformément aux critères ci-dessous :

1) Valeur technique de l'offre : **60%**

2) Montant de l'offre : **40 %**

1. Valeur technique de l'offre (pondération 60 %) :

La valeur technique sera appréciée en exploitant les renseignements indiqués dans le mémoire technique justificatif (pondération 60 %) qui sera remis par l'entreprise.

Le détail des points pour obtenir la notation sur 20 points est spécifié dans le document « mémoire technique » joint à la consultation. Ce document servira de base pour la réponse de l'entreprise.

Tout autre document remis à la place devra impérativement respecter l'ordre et les intitulés de l'intégralité des paragraphes sous peine de ne pas être pris en compte.

Soit une note globale sur **20 points** ramenée à une note sur 60 points dans le rapport d'analyse ;

2. Montant de l'offre (pondération 40 %) :

L'offre présentant le prix le plus faible disposera de la note maximale de 40 (sauf offre anormalement basse).

Note = (1+ (moins disant-montant entreprise)/moins disant)) X 40

6 - Dossier à retirer

Le dossier est téléchargeable sur la plate-forme des achats de l'Etat :

www.marches-publics.gouv.fr Ref : SM57-2018_lots5et8

Attention, seules les entreprises ayant retiré le dossier en s'identifiant recevront les éventuelles modifications du DCE et les réponses aux éventuelles questions posées par les autres candidats par courriel. Les entreprises qui téléchargent le DCE d'une manière anonyme ne recevront pas ces informations.

7 - Date limite de remise des offres

Mardi 15 janvier 2019 à 16 h 00.

8 - Réception des offres

Transmission sur support papier

La transmission sur papier n'est pas autorisée pour cette consultation

(Obligation de dématérialisation pour les marchés supérieurs à 25 000 € HT à partir du 1er octobre 2018)

Transmission électronique

Seules les offres électroniques transmises par le biais du site www.marches-publics.gouv.fr seront acceptées.

L'entreprise qui répondra par voie électronique pourra transmettre une copie de sauvegarde de son offre sur une clé USB ou sur papier pour parer à toute éventualité de dysfonctionnement.

La copie de sauvegarde est la copie de l'intégralité des données constituant l'offre, transmise sur un autre support (CD-ROM, clé USB, support papier). Elle doit être transmise dans les mêmes conditions de forme et de délai que l'offre principale, faute de quoi elle sera rejetée.

Elle devra comporter la mention lisible de "copie de sauvegarde".



Si elle est ouverte à la place de l'offre principale, elle s'y substitue totalement. La copie de sauvegarde doit donc contenir tous les éléments requis et être signée comme l'offre principale.

9 - Personne à contacter pour renseignements

Stéphane MARTIN, technicien bâtiment -

tél : 04.79.62.89.68 / 06.81.77.88.99

courriel : stephane.martin@vanoise-parcnational.fr

10 - Date d'envoi de cet avis à la publication chargée de l'insertion

Lundi 10 décembre 2018.

